DEPARTEMENT DU RHONE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE LYON

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
Art L2121-2		
code des collectivités	35	

Liste des délibérations examinées affichée le 11 février 2025

Date de convocation du Conseil Municipal: 31 ianvier 2025

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Ikrame TOURI

Membres présents à la séance :

Séance du : 06 février 2025

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Ikrame TOURI, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Emile BEYROUTI, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, David HORNUS, Delphine CHAPUIS, Camille EL-BATAL, Eric VALOIS, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Yamina SERI, Céline BALITRAN-FAURE, Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Pouvoirs:

Laure LAURENT à Yves GAVAULT, Jacky BÉJEAN à Françoise BÉRARD, David HORNUS à Céline MAROLLEAU, Delphine CHAPUIS à Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL à Ikrame TOURI, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Bruno DANDOY à Claudia VOLFF, Yamina SERI à Coralie TRACQ, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Fabien BAGNON à Nejma REDJEM,

Membres absents à la séance :

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-129 À 2025-005

territoriales:

Délibération: 02-2025-001

Transmis en préfecture le : 11/02/2025

RAPPORTEUR: Madame Marylène MILLET

En application de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales, madame la maire doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du même code.

L'ensemble des décisions prises par madame la maire sont rendues publiques et consultables de manière permanente sur le site internet de la ville à l'adresse : $\frac{https://www.saintgenislaval.fr/562-actes-administratifs.htm}{}$

Numéro	Date	Objet	Résumé
2024-129	05/12/2024	Avenant n°2 au marché n°24-05-01 relatif aux travaux de construction d'un ascenseur en extension au groupe scolaire A. Mouton « Clos couvert, second œuvres, fluides »	L'avenant porte sur des travaux supplémentaires concernant la rénovation complète des deux toilettes du 1er et 2ème étage du groupe scolaire Albert Mouton, en raison de la vétusté mise en évidence lors de la dépose des cloisons. Cet avenant n°2 a une incidence financière sur le montant du marché de + 4 803,96€ H.T., soit +2,78 %. Le montant total du marché après avenants n°1 et 2 se monte à 179 873,70€ H.T., soit 215 848,44€ T.T.C.
2024-130	05/12/2024	Attribution du marché 24-16 relatif à la maîtrise d'œuvre portant sur la rénovation énergétique globale de l'école primaire Albert Mouton et la maternelle Bergier Bas - retire et remplace la décision 2024-127	La ville de Saint-Genis-Laval a ouvert à la concurrence, selon la procédure formalisée ouverte, l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'école primaire Albert Mouton et la maternelle Joseph Bergier Bas. Le groupement WILD ARCHITECTURE a été retenu pour une rémunération provisoire de 170 000,00€ H.T. (mission de base et missions complémentaires). Cette décision retire et remplace la décision n°2024-127 qui ne prenait pas en compte les missions complémentaires.
2024-131	05/12/2024	Attribution du marché n°24-20 pour la réalisation d'une mission d'assistance à la réalisation du bilan carbone et bilan des émissions de gaz à effets de serre de la collectivité	Dans le cadre de son plan d'action « CAP27 ! Objectif territoire engagé », la ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un marché relatif à la réalisation d'une mission d'assistance à la réalisation du bilan carbone et bilan des émissions de gaz à effets de serre (BEGES) de la collectivité. Le marché est attribué à OUI ACT, pour un montant maximum de 15 120,00 € TTC, sur une durée d'exécution de 12 mois.
2024-132	05/12/2024	Cession du véhicule Peugeot Partner AB- 978-DE à titre gratuit pour destruction	Dans le cadre du renouvellement de sa flotte automobile inscrite dans la stratégie de transition écologique « CAP27 ! Objectif territoire engagé » et dans un objectif de bonne gestion, la commune procède à la cession du véhicule Peugeot Partner AB-978-DE à titre gratuit pour destruction, afin de pouvoir bénéficier de la prime à la conversion, mobilisable pour l'achat du véhicule Peugeot Partner électrique GZ-442-TX.
2024-133	13/12/2024	Avenant n° 3 au marché n° 24-05-01 relatif aux travaux de construction d'un ascenseur en extension au groupe scolaire A. Mouton	L'avenant concerne des travaux pour la dépose et la remise en place de trois radiateurs au rez-de- chaussée, 1er étage et 2ème étage de l'école Albert Mouton. Ces travaux sont rendus nécessaires en raison du décalage des percements contre la façade « Ouest », imposé en raison de la présence d'un réseau d'évacuation dans les

Numéro	Date	Objet	Résumé
		« Clos couvert, second œuvres, fluides »	sanitaires. Cet avenant n°3 a une incidence financière sur le montant du marché de + 4 128,44€ HT, soit +2,39%. Le montant total du marché après avenants n°1, 2 et 3 se monte à 184 002,14€ H.T., soit 220 802,57€ T.T.C.
2024-134	13/12/2024	Avenant n° 3 au marché n° 21-24 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement d'un club house et terrains de tennis extérieurs sur le complexe Henri Fillot - abroge et remplace la décision n° 2024-119	L'avenant n°3 a pour objet la prise en compte de prestations supplémentaires et complémentaires demandées par la maîtrise d'ouvrage, notamment des réunions supplémentaires. Cet avenant n°3 a une incidence financière sur le montant du marché après fixation du forfait définitif de rémunération et se monte à 55 717,20€ H.T., soit 66 860,64€ T.T.C soit +9,61 % au total.
2025-001	14/01/2025	Cession d'équipement d'un agent public en situation de handicap	Un agent de la ville de Saint-Genis-Laval titulaire d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) a muté à la ville de Vénissieux. Une convention est signée entre les deux communes afin de définir les modalités de mise en œuvre de la portabilité des équipements à destination de l'agent concerné.
2025-002	17/01/2025	Renouvellement des adhésions pour La Mouche - Année 2025	La commune de Saint-Genis-Laval adhère à de nombreuses associations et réseaux pour le compte du théâtre cinéma La Mouche. Ces adhésions sont renouvelées au titre de l'année 2025.
2025-003	17/01/2025	Attribution des marchés 24-18 relatif à la réalisation d'installations sportives de tennis, de padels, positionnement d'un kiosque à usage de point d'accueil été et aménagement d'un local brut de béton en club house	La ville a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un marché relatif à la réalisation d'installations sportives de tennis, de padels, positionnement d'un kiosque à usage de point d'accueil été et aménagement d'un local brut de béton en club house. Les 9 lots ont été attribués aux sociétés suivantes : lot n°1 à la société FAMY TP AGENCE CHARRIN SASU, pour un montant de 239 488,75€ HT; lot n°2 à la société LAQUET TENNIS SAS pour un montant de 343 609,98€ HT; lot n°3 à la société KUBEKO, pour un montant de 3 900€ HT; lot n°4 à la société MARTIN G SAS, pour un montant de 62 066,66€ HT; lot n°5 à la société LCA LA CONSTRUCTION ARBRESLOISE SCOP, pour un montant de 24 878,23€ HT; lot n°6 à la société COURTADON SAS pour un montant de 21 515,60€ HT; lot n°7 à la société SIAUX SAS, pour un montant de 17 415,95€ HT; lot n°8 au groupement SARL SOLYLEC - mandataire/ EG&IT, pour un montant de 76 998,65€ HT et lot n°9 à la société MOULIN SERGE, pour un montant de 26 118€ HT.
2025-004	20/01/2025	Demande de subvention auprès du fonds d'aide au football amateur pour la rénovation de l'éclairage du terrain à 7 de Beauregard	La commune sollicite le Fonds d'aide au football amateur à hauteur de 5 000€, pour le financement de travaux de rénovation de l'éclairage (passage en LED), entrepris à la suite de l'audit patrimonial et du plan d'action « CAP27 ! Objectif territoire engagé ».

Nun	néro	Date	Objet	Résumé
2025	5-005	20/01/2025	Sollicitation du dispositif d'aide à l'équipement des polices municipales de la Région pour l'acquisition de boutons d'alerte pour les commerçants	La commune sollicite le dispositif « Sécuriser ma commune » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 749,20€, correspondant à 50 % de la dépense réalisées pour équiper les commerçants de dispositifs d'alerte reliés au Centre de supervision urbain municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Ouï l'exposé du rapporteur ;

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

 PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions prises par madame la maire par délégation du conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marylène MILLET,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL PREND ACTE -

Le secrétaire de séance,

Ikrame TOURI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, La Maire, Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.